



DOUANE

FLASH INFO

CRISE DU CORONAVIRUS STAGIAIRES EN QUESTION, TÉLÉTRAVAIL EN DISCUSSION

Vingt-troisième round des réunions sur l'évolution de la situation sanitaire, la gestion et la prévention de la reprise épidémique Covid-19.

En préambule, nous avons une **pensée pour notre collègue à Angers, blessé à la suite d'un passage de vive force**. Il souffre de plusieurs hématomes et contusions. Qu'il soit persuadé de notre soutien.

ETAT DE LA CONTAMINATION EN DOUANE

Encore 64 nouveaux cas de Covid depuis le 18 février, soit 35 au 25 février et 29 au 4 mars.

Cette progression hebdomadaire, sensiblement la même depuis 3 semaines, est toujours aussi préoccupante notamment dans la DI Grand-Est ou à la DIPA où 11 nouveaux cas sont recensés dont 8 à Orly.

SUR-RÉMUNÉRATION DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES DES DOM/COM EN FORMATION EN DISTANCIEL

La question posée il y a plusieurs semaines avait reçu une réponse précise à savoir son versement dès l'effectivité de leur retour dans leur territoire d'origine.

A ce jour, il n'en est rien.

La CFDT demande que la régularisation soit faite au plus vite au risque de voir nos collègues en difficulté.

Réponse DG : Le 24 février, la note a été signée pour la mise en œuvre de la majoration relative aux DOM.

Une vingtaine de stagiaires sont concernés. Les services RH ont pris contact avec les collègues et au vu des justificatifs produits (type billet d'avion), le versement pourrait intervenir en avril ou mai au plus tard.

Retrouvez les réponses à vos questions les plus fréquentes dans notre FAQ

www.cfdt.fr/covid19-faq

Face à la crise Covid-19, on vous répond covid-19@cfdt.fr

CONTRÔLEUR STAGIAIRE, FRAIS DE SCOLARITÉ ET FORMATION À DISTANCE

La question des indemnités de stages se pose toujours. La DG s'était donnée un temps d'instruction de la question en février. Il en va de même des frais engendrés par la formation en distanciel, électricité, impressions etc.. ;

Réponse DG :

La DG s'est tournée vers la DGAFP pour l'évaluation d'indemnités concernant l'ensemble des frais qui incombent aux stagiaires en formation en distance. Il s'agit des frais de repas, hébergement, consommables etc...

Une bonne nouvelle pourrait intervenir rapidement.

Un questionnaire a été envoyé aux 227 stagiaires et 10 se sont déclarés en décrochage, un quart d'entre eux révèle ne pas pouvoir travailler dans un milieu adapté et 47% estiment avoir des difficultés d'ordre méthodologique dans l'organisation de leur travail.

La correspondante sociale a été sollicitée, en lien avec l'administration de l'école, pour des demandes de logements, d'aide pécuniaire ou encore d'offres de crèches également.

Les contrôleurs stagiaires CO seront reçus en mai à l'école de Tourcoing pour des compléments de cours, les formations d'habilitation au tir seront réalisées à l'ENDLR et celles de TPCI pour 50% d'entre eux.

CAMPAGNE DE NOTATION

La campagne de notation a commencé.

Il a été demandé que la situation des télétravailleurs soit prise en compte dans le cadre de l'évaluation professionnelle.

Nous aurions souhaité que la période soit neutralisée. Les objectifs n'ont pu être que partiellement remplis.

Réponse DG :

Un complément à la note de campagne d'évaluation va être envoyée à chaque évaluateur pour une meilleure prise en compte de la situation. Certains évaluateurs n'ont pas neutralisé les périodes d'ASA, ont analysé de manière trop rigide la première période. Un recadrage de certaines pratiques pourrait être nécessaire.

La DG se dit favorable à la neutralisation de la période PCA (de mars à mai) et souhaite réajuster les objectifs de la période PRA.

Dans le cas où les consignes n'auraient pas été respectées pour les entretiens déjà réalisés, la consigne sera passée de les réécrire.

TÉLÉTRAVAIL

Nous constatons une pénurie de PC portables ou encore de téléphones, pénurie contribuant à une dégradation des conditions de travail.

Par ailleurs, dans notre tract sur le télétravail, nous demandons qu'une prise en charge de frais induits par le TT soit proposée par la DG.

Réponse DG :

100% des personnes qui travaillent en TT doivent être dotées des PC.

9400 personnes exercent des tâches télétravaillées. On en est à 5000 donc on devrait recevoir les PC manquants.

Coût du télétravail

Le sujet est intégré au niveau des discussions ministérielles sur le sujet.

Pour l'heure, la DG n'est pas en mesure d'apporter des réponses. Le télétravail qui doit être pris en considération n'est pas celui de crise mais celui conventionné. Un lancement de la concertation sur le sujet au sein de la DGDDI aboutira à la rédaction d'une nouvelle instruction-cadre.

D'autre part, la DG propose de réaliser une étude statistique plus fine que celle reprise dans le tableau de recensement en cours de semaine prochaine.

Les chiffres seront donnés service par service. Si ces services étaient en marge des préconisations, une demande d'homogénéité serait faite et ces derniers seraient identifiés.

SITUATION SANITAIRE DANS LES DÉPARTEMENTS SOUS SURVEILLANCE, VACCINATION

Un dispositif de vaccination des douaniers est actuellement piloté par la préfecture de Mayotte. C'est la 3ème semaine de confinement. Le taux d'incidence est tombé à 395 habitants au lieu de 900 pour 100 000 il y a peu.

Nous demandons que les douaniers des départements ou agglomérations dans lesquels le taux de contamination est très élevé soient prioritaires à la vaccination, si volontaires.

Nous demandons également des facilités sur temps de service pour se rendre dans les centres de vaccination.

Réponse DG : La Douane a demandé que dans les centres où une expérimentation sera lancée mi-mars, les centres de **Dunkerque** et **Boulogne-sur-Mer** soient pris en compte.

Il est rappelé que la vaccination doit rester volontaire. Le SG va lancer dès la semaine prochaine une offre de vaccination aux personnes de 50 à 64 ans présentant des facteurs de comorbidité. L'offre de vaccination se fera en fonction de la disponibilité des vaccins.

Les vaccinations pourront se faire sur temps de service et en cas de manifestation d'effets secondaires, les agents devront être invités à rentrer chez eux.

LISTE D'APTITUDE DE C EN B

Les agents repris sur la liste complémentaire de C en B ont-ils été appelés ?

Réponse DG : Selon les informations en date du 25 février, à ce jour, aucun agent n'a été appelé, aucun désistement n'a été relevé

SI VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LA CFDT DOUANE, CLIQUEZ ICI



Une nouvelle audio-conférence sur le sujet sera programmée la semaine prochaine.

NOUS SOUHAITONS UN BON RÉTABLISSEMENT À NOS COLLÈGUES TOUCHÉS PAR LA COVID 19 ET QUI SONT EN CONVALESCENCE.

